XI

LA *GUERRE CIVILE* DE LUCAIN : UNE ÉPOPÉE PLUS QUE PATHÉTIQUE

par Fernand DELARUE
Professeur à l'Université de Poitiers

SOMMAIRE. — *Autant que la guerre entre César et Pompée, la* Guerre civile *présente une lutte de* ***Lucain*** *contre* ***Virgile****, considéré comme le garant du régime impérial. Lucain rejette les* ***dieux traditionnels****, compromis avec les Césars qui ont usurpé leur place, et, en exaltant contre le mythe troyen la cause du vaincu, exhorte au rétablissement de la* ***liberté****. La mort de* ***Caton*** *n'aurait pas constitué une fin* ***pessimiste*** *car, comme le dit Sénèque, il est de ceux qui « par leur mort ont accédé à l'immortalité ». Mais le véritable achèvement de l'épopée eût été le succès de la conjuration de Pison.*

EPITOME. — *Lucanus non minus in carmine quam ciuile bellum suum cum Vergilio, quem Caesarum dominationis quasi auctorem habuit, certamen proponere uoluit. Superos enim, ut eorum principum socios qui diuinitatem immerito occupauerunt, eiecit et Troiae infitiando fabulam uictamque causam extollendo ad libertatem restituendam cohortatus est. Itaque Catonis mors, qua carmen absolui debuit, luctuosa haudquaquam fuisset, nam inter eos sapiens ille numeratur qui moriendo, ut scripsit Seneca, ad immortalitatem uenerunt; perfectissimam tamen uates habuit clausulam Pisonianae coniurationis felicem euentum.*

Il peut paraître présomptueux de présenter une lecture progressive et unitaire de la *Guerre civile*. Aristote dit qu'une œuvre doit avoir un début, un milieu et une fin. Elle est écrite pour être lue dans cet ordre. L'audace est ici de tenter une telle lecture avec une œuvre inachevée. Cette démarche implique de prendre parti sur des points à propos desquels n'existe pas un accord unanime. Aussi est-il indispensable d'indiquer clairement les présupposés. Pour les exposer brièvement, mentionnons d'abord les *auctores*, antiques et modernes, sur lesquels nous nous appuierons.

1. Le *Traité du Sublime*. Les raisons de penser que le *Traité* est antérieur et que Sénèque l'a connu sont très fortes. Les textes du *De tranquillitate animi* relevés par M. ARMISEN-MARCHETTI en particulier (mais non eux seuls) révèlent des souvenirs précis de l'ouvrage grec[1]. En tout état de cause, Cécilius de Calé-Acté avait déjà présenté sinon une théorie, du moins des exemples de sublime, ce qui implique que la notion était bien présente

1. *Tranq.* 1, 14-15 et 17, 11 (cf. M. ARMISEN-MARCHETTI, *Pline le Jeune et le sublime*, dans *R. É. L.*, LXVIII, 1990, p. 88-98). G. KENNEDY situe le *Traité* avant 19 (*The art of persuasion in the Roman world*, Princeton, 1972, p. 370-373). A. MICHEL le situait récemment « sans doute à l'époque même de Sénèque » (*Le pathétique dans la tradition latine*, dans *R. É. L.*, LXXIII, 1995, p. 240). Autres arguments dans F. DELARUE, *Stace poète épique : originalité et cohérence* (à paraître), ch. 1.

dans les esprits. Semblent déjà relever de l'esthétique du Sublime des œuvres que nous évoquerons : le *Songe de Scipion* et les préfaces au moins de Salluste.

2. Sénèque bien entendu. H. ZEHNACKER a montré de façon convaincante combien Sénèque et Lucain sont proches au temps des *Lettres à Lucilius*[2]. Nous admettrons donc le stoïcisme de Lucain à propos duquel on émet souvent des doutes.

3. Stace. Venu de Naples à Rome avec son père sous Néron, tout porte à croire qu'il a fréquenté ce qu'E. CIZEK appelle le cercle des *Annaei*[3]. Il écrit, vers 90, une pièce en l'honneur de Lucain, *Silv.* II, 7, dont on n'a pas exploité toutes les indications. D'autre part la *Thébaïde* peut passer, par bien des traits, pour une épopée sœur de la *Guerre civile*.

4. Parmi les modernes, le plus ancien de nos *auctores* sera W. RUTZ. Son hypothèse, présentée en 1950, d'une composition en 3 tétrades, centrées respectivement sur César, Pompée et Caton, ne paraît plus pouvoir être vraiment remise en cause[4]. Elle constitue une base assez solide pour qu'on la considère ici comme acquise — et nous pensons apporter de nouveaux arguments en faveur d'une fin projetée avec le suicide de Caton à Utique.

5. L'idée qu'une lecture unitaire de la *Guerre civile* était possible nous a été suggérée par le livre plus récent de D. C. FEENEY sur les dieux de l'épopée[5]. Mais cette idée figurait déjà dans l'exposé de P. GRIMAL, *Le poète et l'histoire*, dès 1968. L'introduction, dont chaque phrase paraît exemplaire, présente l'épopée de Lucain comme « un poème traitant d'un sujet défini, possédant une structure déterminée »[6].

6. Une lecture unitaire implique d'autre part de mettre à l'écart tout ce que disent les *Vitae* sur la brouille progressive entre Néron et Lucain et sur une évolution de sa pensée. Comme nous l'avons déjà indiqué dans cette revue à propos de Silius Italicus, il est inconcevable qu'un auteur antique, rompu à la pratique de la rhétorique, se lance dans une œuvre sans en avoir une vue d'ensemble précise[7]. Ceci vaut plus encore pour Lucain qui, lui, avait du génie — même s'il écrivait peut-être *maiore ingenio quam cura*. L'idée qu'il puisse « déraper » au gré des circonstances, sans modifier ce qui a déjà été écrit, paraît très difficile à accepter. On considérera

2. *Quelques méditations sur la guerre civile chez Sénèque et chez Lucain*, dans *Mél. H. Le Bonniec*, Bruxelles, 1988, p. 434-464.

3. E. CIZEK, *L'époque de Néron et ses controverses idéologiques*, Leyde, Brill, 1972, p. 60-64. Cf. F. DELARUE, *op. cit.*, ch. 1.

4. En dernier lieu, *Lucans* Pharsalia *im Licht der neuesten Forschung*, dans *A. N. R. W.*, II, 32, 3 (1985), p. 1457-1537.

5. D. C. FEENEY, *The gods in Epic*, Oxford, 1991, livre en tous points remarquable. — Les ouvrages de W. R. JOHNSON (*Momentary monsters, Lucan and his heroes*, Ithaca, 1987) et surtout de J. MASTERS (*Poetry and civil war in Lucan's « Bellum civile »*, Cambridge, 1992) ne nous ont pas toujours convaincu, on le constatera facilement. Mais ces travaux ont, entre autres qualités, l'immense mérite de nous libérer de la réserve qu'ont longtemps suscitée les excès, le délire parfois, bref le « mauvais goût » de Lucain : « Si vous avez toujours du goût, c'est que vous ne vous êtes jamais risqué bien avant en vous-même » (P. VALÉRY, *Tel quel*, dans *Oeuvres*, Pléiade, II, p. 554).

6. Dans *Lucain*, E. F. Hardt, XV, 1968, p. 53.

7. F. DELARUE, *Sur l'architecture des* Punica *de Silius Italicus*, dans *R. É. L.*, LXX, 1992, p. 151-153.

de même que s'il y a évolution dans l'épopée, elle est voulue par le poète et appartient à la dynamique interne de l'œuvre[8].

Une raison plus précise pour écarter ces indications biographiques est qu'elles conduisent parfois à fausser le texte. On en trouvera un exemple au livre I, à propos de la fin de la prédiction de Nigidius Figulus :

> *Inminet armorum rabies...*
> *... multosque exibit in annos*
> *hic furor. Et superos quid prodest poscere finem ?*
> *cum domino pax ista uenit. Duc, Roma, malorum*
> *continuam seriem clademque in tempora multa*
> *extrahe ciuili tantum iam libera bello*[9].

Si on admet que Lucain est encore à ce moment en bons termes avec Néron, on est conduit à comprendre que *dominus*, le tyran, désigne Jules César — ce qui ne s'accorde ni avec *multosque exibit in annos / hic furor* ni avec *clademque in tempora multa / extrahe*[10]. Or l'évocation des crimes des guerres civiles, de la *malorum continua series*, en I, 38-44, se poursuit jusqu'à Actium. Après les crimes de César et d'Octave, l'institution du principat par Auguste : l'allusion ne peut se comprendre autrement[11].

Bref si l'image de Jules César paraît moins défavorable au début, c'est que Lucain préparait sa déchéance à Alexandrie, si Lucain donne une première image très négative de Pompée en I, 129-135 (incompétence, vanité, imprévoyance), c'est en ayant déjà bien présent à l'esprit le début de IX, le moment où il deviendra *maior* mort que vivant (215-217).

I. Lucain et le Sublime

Deux rapprochements entre le *Traité du Sublime* et la *Guerre civile* constitueront la première partie de notre exposé. Nous partirons d'abord de la célèbre définition du sublime : ὕψος μεγαλοφροσύνης ἀπήχημα (9, 2) « image d'une grande âme » (BOILEAU), « résonance d'une grande âme » (H. LEBÈGUE), « écho de la grandeur d'âme » (J. PIGEAUD, dont nous suivrons en général la traduction). La grandeur d'âme est la première source du sublime et les chapitres 9-15 lui sont consacrés.

8. Nous pouvons nous réclamer d'un illustre précédent : J. PERRET, pour étudier les *Bucoliques*, a écarté toutes les indications des commentateurs antiques sur les rapports entre œuvre et biographie du poète.

9. « Des combats forcenés se préparent... et c'est pour bien des années que se déchaînera cette fureur. Et à quoi bon en demander la fin aux dieux du ciel ? C'est avec un tyran que vient cette paix. Poursuis Rome, l'interminable enchaînement de tes malheurs, prolonge durablement le désastre, toi qui n'es plus libre que grâce à la guerre civile » (1, 666-672 ; trad. Bourgery modifiée).

10. Cf. le commentaire de P. WUILLEUMIER et H. LE BONNIEC (coll. Érasme, 1962) *ad loc.* (p. 112). Ce commentaire se recommande par ailleurs par de grandes qualités et demeure indispensable.

11. Cf. F. M. AHL, *Lucan, an Introduction*, Ithaca-Londres, 1976, p. 44 (rapprochant IV, 822-824 ; VII, 432-448 et 638-646).

Mais à qui appartient la grande âme ? Au créateur semble-t-il naturellement, orateur ou poète. Or l'exemple fourni aussitôt après a de quoi surprendre : c'est celui d'Ajax, dans la *Nekuia* — non Homère lui-même, mais un héros d'Homère. C'est d'Ajax, non d'Homère, que l'Anonyme fait admirer τὸ μεγαλόφρον. Le problème ne se pose pas quand il s'agit d'éloquence ou de lyrisme. Démosthène ou Sapho parlent en leur propre nom. Mais plusieurs fois le pseudo-Longin insiste sur l'association étroite entre les poètes et leurs héros, le créateur et ses créatures : c'est encore à propos d'Ajax qu'il déclare qu'Homère « a coutume de partir du même pas que ses héros (συνεμβαίνειν) vers la grandeur » (9, 10). Le commentaire porte sur Ajax seul : « voilà vraiment la passion d'un Ajax ! ». Puis retour à Homère qui, « donnant un vent favorable (οὔριος, épithète de Zeus), souffle avec les combats (συνεμπνεῖ τοῖς ἀγῶσιν) » (9, 11) — mais c'est pour identifier aussitôt sa passion à celle d'un autre de ses héros : καὶ οὐκ ἄλλο τι αὐτὸς πέπονθεν ἢ... et voici maintenant Hector, comparé par le poète lui-même à Arès, alors qu'il part à l'assaut des nefs achéennes (*Il.* XV, 605-608). On est passé d'Ajax à Homère, puis d'Homère à Hector — toujours sous le signe du divin (Homère comparé implicitement à Zeus, Hector explicitement à Arès). Entre poète et héros, créateur et créature, est affirmée une sympathie, au sens étymologique du mot (οὐκ ἄλλο τι αὐτὸς πέπονθεν) dans la μεγαλοφροσύνη[12].

Revenons à Lucain, pour nous attacher aux vers IX, 980-986, dont on a souvent souligné le caractère programmatique :

> *O sacer et magnus uatum labor, omnia fato*
> *eripis et populis donas mortalibus aeuum.*
> *Inuidia sacrae, Caesar, ne tangere famae;*
> *nam, si quid Latiis fas est promittere Musis,*
> *quantum Zmyrnaei durabunt uatis honores,*
> *uenturi me teque legent; Pharsalia nostra*
> *uiuet, et a nullo tenebris damnabimur aeuo*[13].

Me teque legent : au héros est associé le *uates* qui lui promet l'immortalité — l'association se poursuivant avec les premières personnes du pluriel, *nostra* et *damnabimur*. Tout se passe comme si Lucain intériorisait le rapprochement entre créateur et créature qui apparaissait chez le pseudo-Longin — non sans un immense orgueil, dont ce n'est pas ici le seul exemple. E. NARDUCCI dit, à propos de ces vers que Lucain « rassure » César, « *Lucano si fa avanti per rassicurarlo* »[14]. Tel n'est certainement pas son propos — mais ceci souligne bien le ton comme supérieur et quasi con-

12. De même à propos d'Euripide, *Subl.* 15.

13. « Tâche sacrée, tâche grandiose des poètes ! tu arraches toutes choses au destin, tu donnes aux peuples mortels l'éternité. Ne te laisse pas, César, gagner par l'envie devant cette gloire sacrée ; car s'il est permis de faire une promesse aux Muses latines, aussi longtemps que vivront les honneurs du chantre de Smyrne, la postérité nous lira, moi et toi ; notre Pharsale vivra, et jamais siècle ne nous condamnera aux ténèbres. »

14. *La provvidenza crudele, Lucano e la distruzione dei miti augustei*, Pise, 1979, p. 77.

descendant (c'est à Nisus et Euryale et à Lausus, personnages de second plan et créations du poète, que Virgile s'adresse de façon comparable). C'est du côté du poète qu'est indiquée la μεγαλοφροσύνη. On a souvent rapproché l'exclamation d'Alexandre devant le tombeau d'Achille : « heureux jeune homme, toi qui as eu pour chantre un Homère ». Mais ce que dit Lucain, c'est : heureux César, toi qui as pour chantre un Lucain.

On rapprochera ici Salluste, écrivain auquel Lucain doit beaucoup. Au chapitre 3 du *Catilina*, Salluste met en parallèle les héros de l'histoire romaine et l'historien. Bien sûr, déclare-t-il, *haudquaquam par gloria sequitur scriptorem et auctorem rerum*, mais cette affirmation se voit aussitôt entamée par un *tamen*, et la première raison avancée pour proclamer la grandeur de l'histoire est que *facta dictis exaequanda sunt* : ainsi apparaît bien l'idée d'égalité. Cette idée reparaît en 8 sous une forme un peu différente : ce qui a manqué aux Romains pour que leurs exploits soient aussi fameux que ceux des Athéniens, ce sont des écrivains de génie : *eorum qui fecere uirtus tanta habetur, quantum eam uerbis potuere excellere praeclara ingenia.* C'est de l'écrivain que dépend la renommée du grand homme — ce qui n'est pas précisément modeste, quand on songe que Salluste est en train de créer l'histoire romaine. Il en a parfaitement conscience et il faut avoir tout cela à l'esprit en relisant le chapitre 53 qui prépare la comparaison entre César et Caton. Ce chapitre commence par *sed mihi multa legenti, multa audienti...* La première personne domine tout au long et il apparaît que, ce que n'ont pas su faire les anciens écrivains Romains, Salluste, lui, va le faire : assurer la renommée, l'immortalité (autre thème de la préface) aux grands hommes de son temps, César et Caton : *silentio praeterire non fuit consilium.*

Salluste et Lucain ont une idée également haute de leurs tâches. Mais c'est au niveau de l'énonciation que leur originalité apparaît le mieux. Salluste tranche sur les historiens comme Lucain parmi les poètes épiques par la présence constante, obsédante chez Lucain, de l'auteur dans l'œuvre. La première personne est partout, dans les commentaires, les exclamations, les apostrophes de la *Guerre civile*. P. SYNDIKUS montre que le temps fondamental de l'épopée n'est pas celui de l'époque évoquée, mais celui où écrit Lucain ou plutôt que le va-et-vient est constant[15]. C'est en ce sens, pensons-nous, qu'il faut interpréter la fameuse formule de Quintilien, *magis oratoribus quam poetis imitandus*[16]. Au même titre que Démosthène ou Cicéron, Lucain est présent dans son œuvre : il se met lui-même en scène comme héros. Ainsi peut-il se placer sur le même plan que César, *me teque, Pharsalia nostra, damnabimur.* Lucain quatrième héros de la *Guerre civile*, tel est notre premier point.

Mais une autre question se pose aussitôt : pourquoi Lucain s'associe-t-il à César, c'est-à-dire au héros négatif de l'épopée ? Pour répondre, il faut considérer le morceau dans son contexte. Les vers qui précèdent (IX,

15. *Lukans Gedicht vom Bürgerkrieg*, Diss. Munich, 1958, p. 39-43.

16. Ce n'est nullement, comme on le dit parfois, une sévère critique que de déclarer, dans l'*Institutio oratoria*, Lucain *oratoribus imitandus*. On note d'autre part l'ordre de la liste des épiques latins dans Quintilien, X, 1 : Virgile est le premier ; Lucain apparaît à l'autre place d'honneur : la dernière avant le poète hors pair, l'incomparable Domitien.

961-979) racontent la visite de Troie — César touriste. Or tout ici évoque l'époque de l'*Iliade* et cette époque (ou l'époque antérieure) seulement. Lucain parle des *multum debentes uatibus umbras*. Mais des deux grands poètes qui ont illustré la légende de Troie, seul Homère est présent. Et c'est de même entre le *Zmyrnaeus uates*, Homère, et Lucain que l'invocation établit un parallèle.

Virgile est-il donc absent ? Nullement. Mais c'est seulement dans la bouche de César qu'apparaissent les mentions à la légende des origines de Rome. Là, elles sont partout :

> *Di cinerum, Phrygias colitis quicumque ruinas,*
> *Aeneaeque mei, quos nunc Lauinia sedes*
> *seruat et Alba, lares, et quorum lucet in aris*
> *ignis adhuc Phrygius, nullique aspecta uirorum*
> *Pallas, in abstruso pignus memorabile templo,*
> *gentis Iuleae uestris clarissimus aris*
> *dat pia tura nepos et uos in sede priori*
> *rite uocat : date felices in cetera cursus,*
> *restituam populos; grata uice moenia reddent*
> *Ausonidae Phrygibus Romanaque Pergama surgent*[17].

Plus important encore, il apparaît que la légende est une affaire de famille : *Aeneas meus, gens Iulea, nepos*. Alors que l'*Énéide* est exclue tant que Lucain parle en son propre nom, elle s'étale avec insistance lorsque s'exprime César. Soulignons *grata uice*. On peut gloser en disant que c'est, anachroniquement, à Virgile, le second poète à qui Troie doit sa renommée, celui qui, dans l'esprit et la culture des Romains, a associé à jamais Troie et les *Iulii*, que va la gratitude de César : Virgile a cautionné de son génie l'audacieux *a Venere Iulii*. Il y a étroite correspondance entre la prière de César et, au livre I, sa réponse à la Patrie (notons surtout : *Phrygiique penates / gentis Iuleae*, 196-197) où P. GRIMAL a fait découvrir « comme une anticipation du principat futur, la préfiguration du système politique qui, finalement, l'emportera »[18].

D'un côté César, la légende des origines troyennes, le principat à venir. De l'autre Lucain qui ne semble vouloir connaître que la Troie homérique. Le rejet de la légende d'Énée n'est ici qu'implicite. Elle est en revanche explicite ailleurs, dès III, 211-213 : les Troyens du Ier siècle rejoignent Pompée, *nec fabula Troiae / continuit Phrygiique ferens se Caesar Iuli*, « ni le mythe de Troie, ni la prétention de César à descendre du Phrygien Iule

17. « Dieux de ces cendres, vous tous qui habitez les ruines phrygiennes, et vous, lares de mon ancêtre Énée que conservent aujourd'hui Lavinium et Albe et dont brille encore sur nos autels le feu phrygien, et toi, Pallas, qui, soustraite au regard des hommes, demeures, gage solennel, dans les profondeurs du sanctuaire, le plus illustre descendant de la race d'Iule offre un pieux encens à vos autels et vous invoque rituellement dans votre première patrie : assurez le succès à toute la suite de mes entreprises et je rétablirai votre peuple ; dans leur gratitude, les Ausoniens rendront aux Phrygiens leurs murailles et s'élèvera une Pergame romaine » (X, 990-999).

18. *Op. cit.*, p. 59.

ne les arrêtèrent » (cf. VI, 48-49). « Phrygien » est facilement péjoratif à Rome [19] et c'est le terme qu'emploie avec prédilection Lucain. L'*Énéide* ne présente à ses yeux qu'une *fabula*, une fiction phrygienne. Le sens du *me teque* apparaît dès lors. C'est le César de Lucain, un César nettoyé de son aura mythique, mis à nu, que présente et livre à la postérité le *uates*. Troie a disparu, *etiam periere ruinae*, 969; mais que César, saisi de mélancolie devant le caractère éphémère de la gloire, ne jalouse pas les héros qu'a immortalisés Homère; lui aussi un grand poète l'arrachera à l'oubli — mais ce sera pour révéler son vrai visage.

Rejet et destruction des mythes augustéens, comme l'a dit NARDUCCI ? Assurément. Mais nous pensons qu'il faut aller plus loin que lui, voir l'entreprise de Lucain comme beaucoup plus concertée et constructive — et pour cela s'interroger sur son rapport à Virgile.

La formule d'A. THIERFELDER qualifiant Lucain d'anti-Virgile est à la fois frappante et insatisfaisante. Il vaut mieux parler de ce qu'on appelle amour-haine, de ce que disent les psychanalystes de la révolte contre le père, révolte qui n'exclut ni l'admiration ni la dépendance. C'est là ce que traduit le provocant *et quantum mihi restat ad Culicem*, bien plus qu'une confiance en soi sereine. On a beau jeu de souligner tout ce que Lucain doit à Virgile.

Nous pensons que, pour voir défini le rapport du cadet au grand aîné, il faut revenir au *Traité du Sublime*. Celui-ci ne sépare pas la μίμησις (on est bien obligé de traduire, faute de mieux, par imitation) et la ζήλωσις, émulation, qui prend la forme d'une lutte, ἀγών (le latin parle de *certamen*) : « il existe, outre celles que nous avons déjà indiquées, encore une autre route qui mène au sublime... C'est l'imitation des grands écrivains et poètes du passé, et l'esprit d'émulation avec eux. Et c'est précisément cette cible que nous devons, mon cher ami, conserver fermement. Car beaucoup sont transportés par un souffle étranger, de la même façon que, selon ce qu'on raconte, la Pythie, quand elle s'approche du trépied; il y a là une brèche dans la terre, qui exhale, à ce qu'on dit, un souffle divin; dès lors, devenue enceinte de la puissance divine, sur-le-champ elle rend des oracles selon l'inspiration. Ainsi de la grandeur naturelle des Anciens, vers les âmes de leurs émules, comme d'ouvertures sacrées montent des effluves; pénétrés de leur souffle, même les moins capables de prophétiser s'enthousiasment en même temps sous l'effet de la grandeur des autres » (13, 2).

Mais ce sont surtout les affirmations surprenantes sur une rivalité entre Platon et Homère qui paraissent évoquer mieux encore le rapport de Lucain à Virgile : « Et Platon, ce me semble, il n'aurait pas fait fleurir de si grandes beautés sur les dogmes de la philosophie, et il ne se serait pas aventuré de conserve, si souvent, dans des sujets et des expressions poétiques, si, pour le premier rang, par Zeus, de tout son courage, contre Homère, comme un jeune rival contre un homme déjà l'objet d'admiration, peut-être avec trop d'acharnement et comme un rompeur de lances, mais ce n'était pas inutile

19. Virgile ne l'oublie pas : voir surtout *Aen.*, IX, 598-620; cf. F. DELARUE, *L'asianisme à Rome*, dans *R. É. L.*, LX, 1982, p. 180-182.

pourtant, si donc il ne s'était battu pour être le premier ! Car, selon Hésiode, « elle est saine cette rivalité pour les mortels ». Et en vérité c'est un combat et une couronne de qualité et des plus dignes de la gloire, quand dans la lutte contre les Anciens, la défaite même n'est pas sans honneur » (13, 4). Platon a combattu contre Homère παντὶ θυμῷ, mais ἴσως φιλονεικότερον. Il faut rapprocher Denys d'Halicarnasse : il a montré son hostilité envers Homère en le chassant de sa république après l'avoir couronné (*Pomp.* 1, 13). Telle est, semble-t-il, l'attitude de Lucain envers Virgile : tout en reconnaissant son génie et en y puisant son inspiration, il ne veut pas seulement détruire de fond en comble le mythe virgilien, la fiction phrygienne — mais aussi donner un autre sens à l'histoire romaine, présenter une interprétation des guerres civiles où César et les Césars cessent d'être les héros prédestinés, pour faire place à Pompée, l'adversaire, et à Caton le sage. Tout autant que la guerre entre César et Pompée, l'épopée présente le *certamen*, mené παντὶ θυμῷ, entre Lucain, personnellement engagé, et Virgile, sans cesse présent dans l'intertextualité. On peut sans doute aller plus loin : le but ultime est bien aussi de chasser Virgile de la république romaine, après avoir contribué à la rétablir.

II. Cause du vainqueur et cause de Caton

Nous avons avancé cette interprétation à partir d'un passage limité, mais dont l'importance est largement reconnue. Il convient maintenant de la confronter avec l'œuvre elle-même, dans sa continuité. Le premier, et en fait le seul obstacle qui se présente à une lecture unitaire ne se fait pas attendre : c'est, dès le vers I, 33, l'éloge de Néron. Il ne faut pas tenter de contourner la difficulté (ou d'édulcorer Lucain, comme le fait trop souvent BOURGERY). Deux données apparemment contradictoires paraissent constituer une aporie.

— P. GRIMAL a discrédité les allusions ironiques que voulaient discerner les scoliastes à l'obésité ou au strabisme supposés de Néron[20]. Il a montré que les thèmes développés ici figurent chez d'autres auteurs au début du principat de Néron, et qu'ils s'accordent avec ceux de la propagande officielle. Mais il faut en outre remarquer que Lucain va plus loin qu'aucun autre dans la flagornerie. C'est ce que semble confirmer l'interprétation de P. ARNAUD : Néron deviendrait le *Pantocrator* ou *Cosmocrator* — et se substituerait à tous les dieux. Cette substitution, selon lui, « signe de fait la mort de tous les dieux et consacre l'avènement de leur unique successeur »[21].

— Certes d'autres poètes, à commencer par le Virgile des *Géorgiques* dont s'inspire le plus directement Lucain, ont fourni l'exemple d'éloges qu'on peut qualifier de très poussés. Certes des contemporains de Lucain ont dévolu à Néron un rôle hors de toute mesure. Mais, dans tous les cas, il y a accord

20. *L'éloge de Néron au début de la* Pharsale *est-il ironique?*, dans *R. É. L.*, XXXVIII, 1960, p. 296-305.

21. *L'apothéose de Néron-*Kosmocrator *et la cosmographie de Lucain au premier livre de la* Pharsale *(I, 45-56)*, dans *R. É. L.*, LV, 1987, p. 174.

entre l'éloge et l'esprit de l'œuvre dans son ensemble. Or rien de tel chez Lucain : la guerre civile apparaît *partout* comme le *summum nefas*; dans l'éloge de Néron, et là seulement, ses aspects les plus révoltants, complaisamment énumérés (37-43), apparaissent comme négligeables en face du bonheur qu'apporte le principat de Néron. Il ne suffirait pas de dire que le bilan est globalement positif : c'est une bénédiction pour Rome que d'avoir connu les guerres civiles — *quod tibi res acta est*, ce qui, en bon latin, ne peut vouloir dire que « parce que c'est pour toi que cette guerre a été menée » (I, 45).

Est-ce à dire qu'il s'agit d'un morceau étranger au reste de l'œuvre, qu'on peut en détacher pour l'étudier à part — une sorte de scorie, reste d'une rédaction primitive ? Bien entendu, nous l'avons dit, nous refusons ce type d'explication — mais la preuve existe, dans le texte même, qu'il n'en est rien : je ne ferai appel, dit Lucain, ni à Apollon ni à Bacchus, *tu satis ad uires Romana in carmina dandas* (I, 66). Or il y a bien cohérence avec le contexte sur ce point, comme l'ont souligné les critiques depuis G. B. CONTE. Les Muses, émanations d'Apollon, n'apparaissant ni au vers 1 comme dans l'*Iliade*, ni avec l'interrogation sur les *causae* comme dans l'*Énéide* (*musa, mihi causas memora...*)[22]. Il y a cohérence entre l'éloge et le contexte; l'éloge est partie intégrante de l'épopée — tout en semblant s'opposer à elle radicalement.

En semblant, disons-nous, car la solution n'est pas à chercher loin, mais dans le vers le plus souvent cité de la *Guerre civile*, à condition de le replacer dans son contexte[23] : qui, de Pompée ou de César, eut le plus de droits à prendre les armes ? il y aurait impiété à le savoir, *scire nefas; magno se iudice quisque tuetur, / uictrix causa deis placuit, sed uicta Catoni. Scire nefas* : Lucain ne choisit pas, n'a pas le droit de choisir. Deux logiques inconciliables se dressent, face à face, que le *uates* ne saurait, pour le moment du moins, départager.

La première logique est, peut-on dire, la logique virgilienne. Reprenons le début de l'éloge de Néron : *quod si non aliam uenturo fata Neroni / inuenere uiam* (I, 33). Ce n'est pas seulement un « souvenir » de l'*Énéide*, III, 395 et X, 113, *fata uiam inuenient*, mais une référence précise, en forme de quasi-citation : ce qui était à venir s'est accompli; l'idée de cet avenir passé figure dans *uenturo*. Le destin fixé de toute éternité a voulu les guerres civiles, la victoire de César, Auguste (Virgile l'a assez dit), donc Néron : *tibi res acta est*. Il convient de souligner l'ambiguïté de *Caesar* : *Caesar*, dans l'*Énéide*, désigne Auguste; dans l'éloge de Néron, c'est, par deux fois, Néron lui-même (41 et 59). Les dieux en assurant la victoire de César, ont assuré le pouvoir *des* Césars. En s'inspirant avant tout de l'éloge d'Octave, au début des *Géorgiques*, Lucain se présente comme étant à Néron ce que Virgile était au successeur direct de Jules César.

22. G. B. CONTE, *Il proemio della* Pharsalia, dans *Maia*, N. S. XVIII, 1966, p. 42-53; D. C. FEENEY, *op. cit.*, p. 274 sqq.

23. Cf. P. GRIMAL, *Le poète et l'histoire*, p. 63 (et n. 2); P. JAL, *Les dieux et les guerres civiles dans la Rome de la fin de la République*, dans *R. É. L.*, XL, 1962, p. 188. — Lucain leur substitue son *animus* (I, 67; de même *mens*, VII, 552) : cf. *infra* sur le dieu intérieur.

Mais il est aussi une autre logique, la logique catonienne. Caton ne reparaîtra explicitement qu'au livre II, pour son entretien avec Brutus. Lucain, pour le moment, se contente, et c'est déjà beaucoup, d'introduire une incertitude sur la légitimité de la cause qui a plu aux dieux. Il réagit par ailleurs en citoyen romain, en déplorant les guerres civiles. Et pour cela aussi il se fait l'écho des poètes augustéens. Les multiples références intertextuelles ont souvent été relevées. Dès les premiers vers, ce sont les rappels significatifs de *Georg.* I, 489-492[24], d'*Aen.* VI, 833 (*neu patriae ualidas in uiscera uertite uires*), d'Horace et en particulier de la terrible épode 7[25]. Ni en faisant l'éloge du prince, ni en maudissant les guerres civiles, Lucain ne semble se distinguer de ses prédécesseurs. Mais son originalité (Ovide déjà, bien sûr, n'était pas dupe[26]), c'est de souligner, en durcissant la contradiction, que les deux attitudes sont inconciliables, qu'on ne peut, comme Virgile, glorifier à la fois le César actuel et Caton.

La guerre civile, dira Caton, est *summum nefas* — en somme le mal absolu. *Nefas* apparaît dès le vers 6 et, dans l'éloge de Néron au vers 37. De ce *nefas* les Césars sont les bénéficiaires directs : *tibi res acta est.* Que ce soit un bien, Lucain ne le dit qu'une fois : *scelera ista nefasque / hac mercede placet.* En ce seul moment, le poète s'associe à la *uictrix causa*[27]. Mais c'est que le choix aussi apparaît comme un *nefas.* D'où, tout au long de l'épopée et surtout au moment de Pharsale, les hésitations, les doutes, les refus de s'exprimer. Dramatisation qui cependant ne laissera aucun doute sur la volonté d'exalter la cause de Caton.

Une telle interprétation doit se situer par rapport à la question : l'éloge de Néron est-il ironique ? Les scoliastes ont bien vu le problème — même s'il lui ont cherché une solution simpliste. Nous ne pensons pas qu'il y ait ironie — ou alors une ironie singulièrement amère (le choix de Néron comme dieu inspirateur résonnant à peu près comme le *facit indignatio uersum* de Juvénal). Nous pensons en revanche que la distance entre le personnage historique Lucain et celui qui dit « je » est ici bien plus grande qu'on ne le croit généralement. Il n'a aucun doute que la cause de Caton doive apparaître la meilleure. Il n'y a aucune sincérité dans les renchérissements de l'éloge de Néron (qui constitueraient, presque, dans la globalité de l'œuvre, comme une démonstration par l'absurde). Duplicité de Lucain ? On peut remarquer qu'il était à bonne école, avec son oncle Sénèque, auteur à la fois de la *laudatio funebris* de Claude et de l'*Apocoloquintose.* P. GRIMAL parle de « l'hypocrisie fondamentale du régime augustéen » — entendant par là le régime impérial en général[28]. À cette hypocrisie répond une dupli-

24. *Ergo inter sese paribus concurrere telis / Romanas acies iterum uidere Philippi; / nec fuit indignum superis bis sanguine nostro / Emathiam et latos Haemi pinguescere campos.* Cf. la prophétie de la fin de I (*latosque Haemi sub rupe Philippos,* 680; 694).

25. E. NARDUCCI rapproche également l'évocation des guerres civiles par le contemporain Calpurnius Siculus (I, 48-51, dans la prophétie de Faunus).

26. D. C. FEENEY, *op. cit.*, en part. p. 210 sqq.

27. Domitius, ancêtre de Néron, est présenté de façon très élogieuse aux livres II et VII (F. M. AHL, *op. cit.*, p. 49-63); éloge paradoxal, puisqu'il s'agit là de l'adversaire le plus acharné de César.

28. *Le poète et l'histoire,* p. 117.

cité de circonstance, qui relève de l'εὐκαιρία : *facit sapiens*, écrit Sénèque, *etiam quae non probabit, ut ad maiora transitum inueniat* (fr. 19 Haase) : « le sage fait même ce qu'il n'approuvera pas, pour ouvrir la voie à des biens plus grands ». Et quel bien est plus grand que la liberté ?

III. Le mouvement de la *Guerre civile*

Il est désormais possible d'indiquer ce qui nous paraît l'orientation générale de l'épopée. Lucain indique au départ deux interprétations possibles de l'histoire des guerres civiles ; au cours du développement de son discours apparaîtra de façon éclatante la supériorité de la cause catonienne sur la cause de César (ou *des* Césars), qui est aussi celle que le génie de Virgile a jusque-là imposée. Nous tenterons maintenant de suivre, forcément de façon trop schématique, pour des raisons d'espace, ceux qui viennent successivement au premier plan, César, Pompée, Caton — pour finir par Lucain lui-même.

Revenons au *Traité du Sublime*. Cicéron écrivait, dans les *Tusculanes* : *fingebat haec Homerus et humana ad deos transferebat; diuina mallem ad nos* (I, 65). Le pseudo-Longin reprend l'idée, en la corrigeant et la précisant : « A mon sens Homère, quand il raconte les blessures des dieux, leurs colères, leurs vengeances, leurs larmes, leurs chaînes, leurs passions confuses, des hommes qui furent à Troie, dans la mesure où il l'a pu, il a fait des dieux, et des dieux il a fait des hommes. Mais nous, dans le malheur, il nous reste un port à l'abri des maux, la mort ; tandis que pour les dieux, ce n'est pas tant leur nature que leur misère qu'Homère a faite éternelle » (9, 7). Chez Lucain, deux hommes divins, le *diuus Iulius* et Caton, le sage[29]. Sénèque fait à maintes reprises du sage l'égal des dieux : il peut même les surpasser car, au contraire d'eux, il a des épreuves à surmonter et il a la possibilité de se libérer par la mort : *patet exitus* (*Prov.* 6, 6-7). Le Caton de Lucain déclare : *me non oracula certum, / sed mors certa facit* (IX, 583-583) ; il fait ainsi écho à Sénèque : *nihil cuiquam nisi mors certum est* (*Ep.* 99, 9). Pompée connaît, lui aussi, de façon plus paradoxale, un destin posthume qui le place au-dessus de l'humanité ordinaire. Quant à Lucain, il est le *uates* — et D. O'HIGGINS a montré dans un excellent article les similitudes entre les deux types de « voyants » dans la *Guerre civile*, le poète et le devin — ou le prophète[30].

César a reçu officiellement l'apothéose. Comment devient-on dieu ? Le poète n'a nullement cherché à minimiser l'envergure du personnage historique. Dès sa première apparition, il dévore l'espace des Alpes à Ravenne, l'esprit déjà plein des immenses bouleversements qu'il médite (*ingentes motus*) : lui qu'on vient de voir comparé à la foudre mène évidemment le *Blitzkrieg*. C'est un meneur d'hommes exceptionnel. Le discours de Lélius

29. Voir surtout F. M. AHL, *op. cit.*, p. 284-285 (cf. 239).
30. *Lucan as* vates, dans *Cl. Ant.*, VII, 1988, p. 208-226.

montre bientôt à quel point il sait fanatiser ses troupes. Est-il cependant déjà favorisé par les dieux ? Il est essentiel de relever les ambiguïtés. Au livre IV, Lucain déclare que la fortune *ose* quelque chose contre lui (403), en Illyrie, puis en Afrique. Et les premiers vers de V établissent un bilan de la première tétrade : la fortune a préservé l'égalité entre les deux chefs : *seruauit fortuna pares* (V, 3). Qu'est-ce qui fait dès lors la supériorité de César ? C'est qu'il sait braver la mort et la faire braver à ses hommes — et qu'il sait braver les dieux.

Pour la mort, il est frappant que ce soit dans le camp de César qu'apparaissent les exemples d'héroïsme les plus spectaculaires (comment ne pas penser à Scéva foulant aux pieds son œil arraché ?). Le livre IV paraît le plus significatif. On s'est étonné de la façon dont César fait grâce aux Pompéiens d'Espagne [31] : ils se sont rendus, souillés par la rupture de la trêve improvisée. « Qu'ils perdent la volonté de mourir », a-t-il déclaré auparavant, *perdant uelle mori* (IV, 280). Les troupes qui bénéficient de la clémence dédaigneuse de César ne valent plus rien. À cette démoralisation s'opposent ensuite, avec quelle force, le véritable « vive la mort » de Vultéius et le suicide de Curion.

Quant aux dieux, jamais ils ne paraissent faire le poids en face de César. Revenons à la formule *uictrix causa deis placuit*. Pourrait-on dire, dans le contexte de l'*Énéide* que la cause d'Énée a plu aux dieux ? Certainement pas, car il y a antériorité de la volonté divine, du plan de Jupiter. Ici la volonté de César apparaît première. Dans le portrait de César, BOURGERY édulcore l'expression *instare fauori / numinis*, en traduisant par « il s'attache à la faveur divine ». Le sens est bien plus fort : « il presse » (c'est presque « il force ») la faveur divine. C'est lui, peut-on dire, qui prend l'offensive, en toute confiance : dans son discours d'Ariminum, le doute n'a pas sa place : *nec numina derunt* (I, 149). Les grands affrontements sont bien connus. C'est la façon dont il fait couper la forêt de Marseille : *credite me fecisse nefas*, déclare-t-il à ses hommes hésitants (III, 437). Lucain commente : « qui penserait que les dieux se laissent outrager impunément ? La fortune préserve bien des coupables et les dieux ne peuvent (*possunt*) s'irriter que contre les malheureux » (447-449 : cf. V, 501-502). César a le dessus : il prend Marseille. De même, au livre V, dans la tempête où semble s'abîmer l'univers, après des provocations de César que W. R. JOHNSON qualifie de paranoïaques [32], une vague le rejette docilement sur le rivage. Ainsi se justifie sa conviction préalable : *se desse deis et non sibi numina credit* (V, 499). La volonté des dieux, il semble que ce soit César lui-même qui la leur dicte. De même qu'il manipule les soldats, il manipule les *superi* et les met allègrement (*gaudens*, V, 302) à son service, comme en les intimidant. C'est ainsi que se construit, par la seule volonté de César, sa divinisation, que s'impose ce mythe troyen qu'il est seul dans l'épopée à prendre au sérieux — et que la voie se prépare pour Virgile.

31. F. M. AHL (*op. cit.*, p. 192-197) cherchant à montrer que Lucain, embarrassé, tente en vain de minimiser la clémence de César, sous-estime l'ingéniosité du poète.

32. *Momentary monsters*, p. 104 sqq.

Passons à la cause du vaincu, et d'abord au vaincu lui-même, Pompée. L'idée d'un Pompée *proficiens* ne paraît plus guère tenable telle quelle [33]. Il apparaît comme un faible, un *loser*, qui ne cesse de se laisser balloter par les événements et les avis contraires. Ce n'est pas un hasard si les premiers vers de son portrait évoquent le Latinus de l'*Énéide* [34]. On peut dire que, dans la première tétrade, le seul trait en sa faveur est le soutien de Caton. Pourquoi Caton le soutient-il ? Il semble que c'est précisément parce que, au contraire de César, il est influençable : *ideo me milite uincat, / ne sibi uicisse putet* (II, 322-323).

Mais son statut change dès le début de la seconde tétrade. Le sénat se réunit en Épire. Le contraste entre le prestige de l'assemblée et le cadre misérable de cette réunion permet à Lucain d'insister sur la solennité de la circonstance. Le commandement est confié légalement à Pompée. Désormais il n'est plus, au même titre que César, un des responsables de la guerre civile : « l'ordre vénérable apprit aux peuples qu'il ne se battait plus pour Pompée, mais Pompée pour lui » (V, 13-14). Rentrant dans la légalité républicaine, il s'inscrit désormais dans la grande tradition des défenseurs de la patrie. Sa mort clôt la tétrade. De même que le sénat s'était réunit dans « une demeure étrangère et sordide » (*peregrina ac sordida sedes*, V, 9), cette fin est misérable — mais héroïque et sereine. Au moment où sa vie se transforme en destin, un monologue intérieur nous livre ses dernières pensées : *sum tamen, o superi, felix, nullique potestas / hoc auferre deo* (VIII, 630-631). C'est dans la liberté de l'acceptation qu'il atteint ce port, le λιμήν dont parle (de même que Sénèque, *Pol.* 9, 6) le *Traité du Sublime*.

À propos du livre IX, de l'élévation de l'âme de Pompée, H. LE BONNIEC parle d'une « véritable apothéose » [35]. Le mot est à la fois dangereux et suggestif. Il s'agit en fait d'une demi-apothéose, puisqu'il rejoint les rangs des *semidei manes* (IX, 7). Il n'est pas douteux qu'il s'agit pour Lucain, en exaltant ce sort semi-divin de Pompée, de faire pièce à l'apothéose de César. À une vaine cérémonie, fondée sur une fiction, il oppose une transfiguration philosophique, déjà inscrite dans la tradition romaine. H. LE BONNIEC souligne l'essentiel : « on reconnaît l'enseignement du *Songe de Scipion*, dont Lucain est incontestablement tributaire » [36].

C'est sur cette scène grandiose que s'ouvre la troisième tétrade. Elle va mettre d'emblée au premier plan Caton, depuis longtemps à peu près absent de l'épopée. Et ce début éclatant nous permet d'avancer l'idée essentielle que la *Guerre civile* n'était nullement, dans le projet de Lucain, un poème pessimiste, une épopée de la désillusion. Nous nous séparons absolument sur ce point de NARDUCCI. Lucain n'est pas non plus « un stoïcien

33. M. RAMBAUD, *L'apologie de Pompée au livre VII de la* Pharsale, dans *R. É. L.*, XXXIII, 1955, p. 258-296. Pour F. M. AHL, « throughout the Pharsalia, Pompey is regressing, not progressing » (*op. cit.*, p. 170) ; W. R. JOHNSON parle à son propos de *miles gloriosus* (*op. cit.*, p. 80).

34. *Alter uergentibus annis / in senium longoque togae tranquillior usu / dedidicit iam pace ducem* (Luc., I, 129-131) développe *Aen.*, VII, 45-46, *rex arua Latinus et urbis / iam senior longa placidas in pace regebat*. Stace contamine les deux portraits pour présenter Adraste, *Theb.*, I, 390-391.

35. *Lucain et la religion*, dans *Lucain*, E. F. Hardt, XV, 1968, p. 193 (voir cependant p. 163).

36. *Id.*, p. 194.

qui a perdu la foi ». « Irai-je pleurer Hercule de ce qu'il se brûle ici », écrit Sénèque, et on pense naturellement à *Hercule sur l'Oeta*, « Régulus de ce que mille pointes le transpercent, ou Caton de ce qu'il redouble les coups de sa propre main ? Tous ces héros, par le sacrifice d'une insignifiante portion de leur existence ont su se rendre éternels et la mort a été pour eux la voie vers l'immortalité (*et ad immortalitatem moriendo uenerunt*) » (*Tranq.* 16, 4; trad. R. Waltz). Comment Lucain eût-il présenté la fin de Caton, nul ne peut le savoir — mais non pas, on peut l'affirmer en toute certitude, dans la tristesse et la désillusion.

Grâce au *magnus sacerque uatum labor*, Troie a retrouvé vie à Rome au bénéfice des Césars. Virgile a mis son génie au service de la fiction phrygienne (c'est, il faut bien le préciser, le point de vue de Lucain que nous tentons de reconstituer !). En réalité le seul fondement, la seule légitimité du régime impérial, ce qui l'impose en même temps à l'univers, c'est l'*Énéide*. Il faut chercher là, pensons-nous, la raison la plus profonde de l'exclusion des dieux mythologiques par Lucain. Sur le bouclier d'Énée, ces dieux combattent aux côtés d'Octave. Apollon tend son arc, Vénus, Neptune, Minerve sont là, soutenant le futur *dominus*. Ils préparent ainsi le moment où ils cèderont la place aux Césars. Ils se piègent eux-mêmes. Ce n'est pas là extrapolation de notre part, c'est ce que dit Lucain lui-même : « Nous tenons toute la vengeance que la terre peut exercer contre les dieux. La guerre civile produira des dieux égalés à ceux du ciel. Rome ornera des mânes de foudres, de rayons, d'astres et, dans les temples des dieux, jurera par des ombres » (VII, 455-459). Si on suit la *uictrix causa*, on constate l'abdication des dieux traditionnels. Si on adhère à la *causa Catonis*, on ne peut que leur donner tort. Dans les deux cas, les dieux de la mythologie, *fabula*, sont déconsidérés. Bien entendu, tout le monde le sait, ces dieux sont des fictions, une *poetica licentia* comme dit Sénèque (*N. Q.* II, 44, 1). Mais de telles fictions, de telles licences, peuvent aux yeux de Lucain, être dangereuses, source de mensonges politiques : la théologie des poètes a contaminé, puis supplanté la théologie civile. C'est une autre conception poétique et une autre conception de la divinité qu'il veut leur opposer, en exaltant la cause du vaincu.

Notre principal argument s'appuierait sur un livre que nous n'avons pas encore publié [37], mais il est facile à résumer. On distingue, après Aristote [38], les épopées pathétiques, de type iliadique, et les épopées éthiques, de type odysséen. La distinction rejoint celle qu'établit S. KOSTER entre *Kriegsepos* et *Personenepos* [39]. Épopées guerrières ou pathétiques conservées en entier, l'*Iliade* bien sûr, la seconde partie de l'*Énéide*, la *Thébaïde* de Stace, les *Puniques* de Silius Italicus. Or ces épopées se terminent toujours soit sur l'apaisement des passions (μῆνις d'Achille dans l'*Iliade*, *furor* thébain dans la *Thébaïde*) soit sur la fin de la guerre (l'*Énéide*, même si Énée demeure *Furiis accensus*; les *Puniques*). La *Guerre civile* ne pouvait finir sur la

37. *Stace poète épique* (cf. n. 1), ch. VII.
38. *Poet.*, 1459, 12-16; au Ier siècle de notre ère, *Subl.*, 9, 15; Héraclite, *Alleg.*, 60, 2.
39. *Antike Epostheorien*, Wiesbaden, 1970, p. 56 et *passim*.

paix[40]. En revanche celui qui sait dominer ses passions et celles de ses hommes, celui qui sait que rien n'est sûr que la mort et dont la mort demeure à jamais exemplaire, Caton, fournissait seul une fin satisfaisante, permettant de passer du plan historique au plan philosophique — dans la tradition de Sénèque.

Le rapprochement avec la *Thébaïde*, épopée qui, dès ses premiers mots, *fraternas acies*, proclame sa parenté avec la *Guerre civile*, permet d'être plus précis. Durant plus de onze livres, le pessimisme paraît pesant, compact, sans lueurs perceptibles. C'est seulement au livre XII que l'*humanitas* retrouve ses droits, tandis que Jupiter s'est effacé. Les femmes, qui représentent la cause des vaincus trouvent d'abord asile auprès de l'Autel de la Clémence : « nulle image, nulle matière ne représente l'apparence de la divinité, c'est dans les âmes et les cœurs qu'il lui plaît de résider (*mentes habitare et pectora gaudet*) » (XII, 493-494). Le passage s'inspire de très près du fragment 123 de Sénèque sur le vrai dieu : *non templa illi congestis in altitudinem saxis exstruenda sunt : in suo cuique consecrandus est pectore*, « c'est dans son cœur que chacun doit le reconnaître et le vénérer ». C'est bien là le dieu du Caton de Lucain : *ille deo plenus tacita quem mente gerebat / effudit dignas adytis e pectore uoces* (IX, 564-565) (cf. déjà II, 285 : *arcano sacras reddit Cato pectore uoces*). Les rapports entre *Thébaïde* et *Guerre civile* sont complexes dans le détail. Mais ce dieu intérieur, cette voix de la conscience, qui a le dernier mot chez Sénèque et chez Stace, tout invite à croire, dans ce qui a été écrit, qu'il l'aurait eu aussi chez Lucain. Diogène Laërce nous apprend qu'il y avait déjà débat entre Cléanthe et Chrysippe, pour savoir si suivre la nature, c'est agir « selon l'accord du démon qui est en chacun de nous » ou « selon la volonté du gouverneur de l'univers » (VII, 87-88 ; trad. Bréhier). C'est bien là le choix entre la cause qui a plu à Caton et la *uictrix causa*. *Scire nefas*, déclare Lucain au début de son épopée. Le choix apparaît de plus en plus clair. Au livre IX, il ne fait plus de doute.

Grâce à ce dieu, Caton associe une énergie au moins égale à celle de César et la *uirtus*. Nous renvoyons ici aux analyses très suggestives d'A. LOUPIAC : c'est l'ensemble des éléments mêlés pour recréer une image du chaos que Caton affronte et domine en Libye[41]. On doit renvoyer aussi à F. AHL et en particulier à sa comparaison entre les attitudes de César et de Caton devant les rébellions des soldats[42]. On a douté que Lucain ait mis la dernière main au livre IX ; il paraît sûr que c'est le cas pour X. Il reste que tout y proclame l'abaissement de César, hésitant, livré à la passion et même à la peur, et l'irrésistible ascension de Caton.

C'est dans cette perspective que les vers IX, 601-604, consacrés à Caton, prennent toute leur valeur : « Le voici, le véritable père de la patrie, le plus digne, Rome, de tes autels, celui par qui ce ne sera jamais une honte de jurer, celui de qui, si jamais tu relèves une tête libre, maintenant,

40. La mort de César n'est pas une fin, mais une étape dans la *continua fatorum series*. L'hypothèse de J. MASTERS (l'épopée est complète), séduisante bien que peu défendable, mériterait une discussion spéciale.

41. *La poétique des éléments dans la* Pharsale, dans *B. A. G. B.*, 1991, en part. p. 262-263.

42. *Op. cit.*, p. 254-256.

un jour, tu feras un dieu. ». Les dieux virgiliens ont honteusement démissionné pour faire place aux empereurs. Il est temps, pour ceux-ci, de céder la place à celui qui, seul, peut légitimement s'égaler aux dieux, le sage. Ces vers résonnent avec d'autant plus de force que *nunc*, *olim* de 604 fait écho aux malédictions de Didon et à son appel à un vengeur encore inconnu d'elle (*Aen.* IV, 627). Et c'est eux qui permettent d'en venir à Lucain lui-même.

Nous nous effacerons d'abord derrière Stace et ce qu'il dit de Lucain dans la pièce qui le célèbre. Plusieurs traits frappent dans cette pièce, et en particulier l'insistance sur le caractère proprement national, romain, de l'épopée :

> *Nocturnas alii Phrygum ruinas*
> *et tardi reducis uias Vlixis*
> *et puppem temerariam Mineruae*
> *trita uatibus orbita sequantur :*
> *tu carus Latio memorque gentis*
> *carmen fortior exeres togatum*[43].

Stace met ainsi en valeur ce que Lucain lui-même souligne à la fin de l'éloge de Néron : *Tu satis ad vires* Romana *in carmina dandas*, I, 66. De même la seule référence aux Muses, dans l'invocation qui nous a fourni un point de départ, précise qu'il s'agit des Muses *latines*. Le thème est repris plus loin, avec le procédé que E. R. CURTIUS a appelé la surenchère (*Überbietung*) :

> *Haec primo iuuenis canes sub aeuo,*
> *ante annos Culicis Maroniani.*
> *Cedet Musa rudis ferocis Enni*
> *et docti furor arduus Lucreti,*
> *et qui per freta duxit Argonautas,*
> *et qui corpora prima transfigurat.*
> *Quid ? maius loquar : ipsa te Latinis*
> *Aeneis uenerabitur canentem*[44].

Ces vers ont scandalisé CURTIUS qui croit Stace prêt à sacrifier celui qu'il adore ailleurs[45]. Mais c'est évidemment *Latinis* qui est essentiel. L'*Énéide* est une épopée en partie mythologique — fabuleuse et phrygienne, dirait

43. « Que d'autres s'attachent à la nuit où s'abîma la ville phrygienne, aux routes où s'attarda le retour d'Ulysse, à l'audacieux navire de Minerve, ornières où se traînent nos poètes : toi, cher au Latium et te souvenant de ta race, plus hardi, tu brandiras un poème national » (*Silv.*, II, 7, 48-55 ; trad. Frère-Izaac modifiée).

44. « Ces chants, tu les feras entendre dès ta toute première jeunesse, avant l'âge où Virgile écrivit son *Moucheron*. Devant toi s'inclineront la Muse maladroite du fier Ennius, et l'enthousiasme sublime du savant Lucrèce, et celui qui mena par les flots les Argonautes, et celui qui transforme les aspects premiers des corps. Mais quoi ? je dirais plus : oui, l'*Énéide* elle-même te rendra hommage, quand tu chanteras pour le peuple latin » (73-80).

45. *La littérature latine et le Moyen Âge européen* (tr. fr.), Paris, 1956, p. 201.

Lucain. C'est aux Romains seuls que s'adresse l'auteur de la *Guerre civile*.

D'autres vers paraissent plus significatifs encore, lorsque Lucain est comparé à Orphée :

> *Puer o dicate Musis,*
> *longaeuos cito transiture uates,*
> *non tu flumina nec greges ferarum*
> *nec plectro Geticas mouebis ornos,*
> *sed septem iuga Martiumque Thybrim*
> *et doctos equites et eloquente*
> *cantu purpureum trahes senatum*[46].

Éloge de ce que B. OTIS appelle la poésie civilisée assurément, mais il y a plus : les derniers mots évoquent l'orateur politique convainquant la prestigieuse assemblée et l'entraînant à sa suite, comme dans la Rome républicaine. Ce que souligne Stace, c'est que le projet de Lucain, comme l'avait été celui de Virgile, tout autant qu'un projet poétique est un acte politique. L'aboutissement normal de la *Guerre civile*, c'est le succès de la conjuration de Pison, le rétablissement de l'ordre républicain, la chute des faux dieux, Caton vénéré comme véritable père de la patrie, Pompée prenant la place de César dans la mémoire romaine.

Nous relèverons simplement en ce sens les vers où Lucain s'interroge sur le silence de la Pythie : « est-ce l'acte d'un glaive justicier, le châtiment de la fureur, le retour de la royauté pour de nouveaux Brutus vengeurs (*regnaque ad ultores iterum redeuntia Brutos*), que tu tais, afin que la fortune aille jusqu'à son terme ? » (V, 206-208). Certes on peut ne voir là qu'une allusion au meurtre de César. Mais il y a deux avenirs dans l'épopée : l'avenir des héros, dans le « temps de l'histoire », connu de Lucain et de ses lecteurs; mais aussi ce qui est demeure à venir pour eux, dans le temps du récit (ou plutôt du discours), et qui reste ouvert. Il paraît tentant de situer dans cet avenir-là ces nouveaux Brutus[47]. D. O'HIGGINS montre comment les *uates* de l'épopée, Lucain comme les devins, font systématiquement de la rétention d'information. Dans deux cas cependant les oracles seraient susceptibles d'annoncer l'avenir dans son ensemble. La Pythie ne le fait pas, sans doute parce qu'Appius, comme le dit F. AHL, ne s'intéresse qu'à son propre sort[48]; quant à Jupiter Hammon, Caton refuse de l'interroger.

Mais, dira-t-on, si le destin est fixé de toute éternité, si, comme le dit Sénèque, la Nature ou Jupiter, *semper paret, semel iussit* (*Prov.* 5, 8), quel espoir a Lucain ? C'est oublier que le stoïcisme n'est pas un fatalisme. Ce sont les personnages négatifs qui expriment l'idée qu'il faut suivre le destin : un mutin qui veut rejoindre César et que Caton va vigoureusement rap-

46. « Enfant voué aux Muses, ô toi qui es destiné à surpasser en peu d'années les poètes des siècles anciens, ce ne sont pas les fleuves, ni les bandes de bêtes sauvages, ni les ornes gètes que tu feras mouvoir de ton plectre; ce sont les sept collines, et le Tibre de Mars, et les chevaliers lettrés, et le sénat vêtu de pourpre que tes chants éloquents entraîneront à leur suite » (41-47).

47. Cf. D. O'HIGGINS, *op. cit.*, p. 214-215.

48. F. M. AHL, *op. cit.*, p. 121-130.

peler à l'ordre : *post te* (Pompée), *fata sequar* (IX, 243) ou, constamment, l'affreux Pothin : *fatis accede deisque* (VIII, 486), *rapimur quo cuncta feruntur* (522)... L'idée que, le destin étant fixé, il suffit de s'y abandonner, constitue ce que les stoïciens nomment l'argument paresseux, ἀργὸς λόγος. Ils se sont efforcés de le réfuter. Sénèque fait allusion à cette réfutation, sans s'y arrêter (*N.Q.* III, 38). Cicéron l'expose dans le *De fato*, 28-30, avec le même exemple. Il ne faut pas dire que, si je suis malade, je n'ai pas à aller voir un médecin, puisque ma guérison ou ma mort sont fixées de toute éternité. En effet le destin a peut-être fixé que j'irai voir le médecin et qu'il me guérira.

On ne discutera pas ici de la solidité du raisonnement. Ce qui importe c'est qu'il laisse la voie ouverte. Le sage est l'égal des dieux mais, à leur différence, il ne connaît pas l'avenir. On ne sait pas si, en 65, la tyrannie tombera ou non. Mais *ire sat est*, comme le dit Caton à ses hommes avant d'affronter la Libye (IX, 388). Résumons-nous : pour Lucain, ce qu'un grand poète a fait, un autre (et il ne se juge pas moins grand) peut aussi le faire, mais en sens inverse. « Ton affaire, dit Épictète, c'est de jouer le personnage qui t'a été confié » (*Man.* 17). Le rôle confié à Lucain est d'être à la fois un grand poète et un sénateur Romain. Virgile a, selon lui, assuré grâce au « mythe phrygien » la légitimité des Césars et affermi leur *regnum*. Lui, par un poème proprement romain, rendra toute leur vigueur aux valeurs républicaines (et il est vrai que, plus encore que celui de Sénèque, son Caton est au moins aussi Romain que stoïcien[49]), donnera une assise poétique et philosophique à une nouvelle *respublica libera* — bref se fera son *uates*.

A-t-il rêvé de surcroît d'être le nouveau Brutus ? Nous ne mentionnerions pas le fait que la *Vie* attribuée à Suétone fait de lui *paene signifer Pisonianae coniurationis*, s'il n'était confirmé par Tacite qui le présente comme un des premiers conjurés et des plus acharnés (*Ann.* XV, 49). On s'est demandé récemment s'il n'y avait pas une sorte de contamination par le *furor ciuilis* dans la véhémence de Lucain[50]. Mais c'est que pire encore que la guerre civile lui apparaît la *pax cum domino* — cette paix qu'assure désormais Néron (I, 60-62) : *post me*, déclare Caton, *regnare uolenti non opus est bello* (II, 318-319). Ce qui semblait n'être qu'un regret a trouvé une chance de se réaliser : *post proelia natis / si dominum, Fortuna, dabas, et bella dedisses* (VII, 645-646). Mais c'est en principe pour assurer ce « règne du sénat », idéal de Caton (IX, 194-195), que renaissait la violence. Lucain, en récitant ses propres vers avant de mourir, atteste que pour lui son œuvre ne se dissociait pas de sa vie[51].

Tels nous paraissent le sens et le but de la *Guerre civile*. Pourquoi la qualifier d'épopée plus que pathétique ? Quintilien traduit πάθη par *affec-*

49. P. SYNDIKUS, *op. cit.*, p. 98-101.

50. J. MASTERS, *op. cit.* ; V. ZARINI, *À propos de la violence dans le livre I de la* Pharsale (2e partie), dans *V. L.*, 142, juin 1996, p. 26-31.

51. Ce qui n'est nullement en opposition avec ce recul dont nous avons parlé à propos de l'éloge de Néron. Il n'y a jamais « confession » chez les auteurs antiques : sincérité et passion se concilient parfaitement avec l'usage de toutes les ressources de l'*ars oratoria*.

tus concitati et uehementes. Ce sont à la fois les passions des personnages et ce qui provoque chez le lecteur (ou l'auditeur) terreur et pitié, souffrances et morts violentes — bref ce que connaissent tous les héros de la *Guerre civile*. C'est aussi ce qu'a connu leur auteur, et ce *pathos*, du fait même de l'inachèvement, est venu s'inscrire dans le texte, comme dans la chair de l'épopée. Tout est possible à qui sait mourir, c'est le *leitmotiv* de la *Guerre civile*. Peut-être fut-ce à son corps défendant, mais Lucain a su mourir et une partie de son poème est morte avec lui.

C'est bien ainsi, semble-t-il, que Stace l'a compris lorsqu'il s'interroge sur le sort du poète après sa mort, évoquant divers morceaux de l'œuvre qu'on reconnaît facilement au passage :

> *At tu, seu rapidum poli per axem*
> *Famae curribus arduis leuatus,*
> *qua surgunt animae potentiores,*
> *terras despicis et sepulcra rides;*
> *seu pacis merito nemus reclusi*
> *felix Elysii tenes in oris,*
> *quo Pharsalica turba congregatur,*
> *et te nobile carmen insonantem*
> *Pompei comitantur et Catones*
> *(tu magna sacer et superbus umbra*
> *nescis Tartaron et procul nocentum*
> *audis uerbera pallidumque uisa*
> *matris lampade respicis Neronem),*
> *adsis lucidus*[52].

Dans l'invocation dont nous sommes parti, Lucain s'associait à César, héros grandiose dans la démesure, héritier heureux du Catilina de Salluste, des Atrée d'Accius, de Varius sans doute, de Sénèque, pour mieux le stigmatiser. Ici chacun a trouvé sa vraie place. *Pompei comitantur et Catones* : créatures et créateur, les vrais héros et leurs *uates* sont désormais réunis — sous le signe de l'authentique grandeur d'âme.

52. « Mais toi, soit qu'enlevé à travers la voûte rapide du ciel sur le char sublime de la Renommée, du lieu où s'élèvent les âmes souveraines, tu regardes de haut la terre et te ries de la tombe ; soit que, bienheureux, tu habites les bosquets de paix que t'ouvre à bon droit l'Élysée, là où s'assemblent les guerriers de Pharsale, et que, tandis que retentissent tes nobles accents, les Pompées et les Catons te fassent escorte (car, inviolable et fière, ta grande ombre ignore le Tartare ; de loin seulement tu entends frapper les coupables et contemples Néron pâlissant au spectacle de la torche de sa mère), sois près de nous dans tout ton éclat » (107-120).